

BUREAU FEDERAL

Réunion du 8 Janvier à Paris

Présents : M. Yvan MAININI (Président)
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Frédéric FORTE, Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre SIUTAT.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Patrick BEESLEY, Alain GAROS, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.
Mme Céline PETIT.

Assiste en partie : M. Jean-Jacques KRIEF.

Excusé : M. René LE GOFF.

1. Ouverture de Séance.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse René LE GOFF. Il profite de cette première réunion de l'année pour présenter ses vœux aux membres du Bureau Fédéral.

Informations:

- 439 062 licenciés à ce jour, soit une légère augmentation de + 1,98% par rapport à l'année dernière à la même date, avec une répartition de 60,7 % pour les hommes et 39,3% pour les femmes.
- Il s'est rendu aux vœux du Président du CNOSF, durant lesquels Denis MASSEGLIA a souligné les très bons résultats de l'Equipe de France Féminine et son titre de Championne d'Europe (Son discours politique est en ligne sur le site du Comité Olympique).

2. Pôle 1.

- **Parcours d'Excellence Sportive- Formation (secteur féminin).**

Le Pôle 1 a développé l'orientation politique n°2 " Organiser un parcours de formation du jeune joueur vers le Haut Niveau cohérent – Parcours d'excellence sportive", avec pour objectif (04) Optimiser le continuum de formation des jeunes au sein des structures fédérales et des clubs, et (05) s'assurer des conditions de formation optimales au sein des centres de formation pour la poursuite de la formation après 18 ans.

Le même travail sera réalisé sur le secteur Masculin.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle le Parcours d'Excellence Sportive Féminin, la pratique actuelle de la joueuse entre 15 et 21 ans avec les inconvénients les plus notables relevés, l'intégration des joueuses selon le Parcours d'Excellence Sportive avec les éléments relevés, et les pistes de réflexion pour la pratique de la joueuse entre 15 et 23 ans ainsi que les évolutions proposées. Lors des réunions organisées le 16 Novembre 2009 avec la LFB et le 7 Décembre 2009 avec la LFB, de nombreuses idées ont été évoquées. Il expose des propositions d'évolutions réglementaires qui seront discutés le

lendemain avec les Présidents des Clubs de Ligue Féminine et des clubs de Nationale Féminine 1, afin d'être ensuite validés lors du Comité Directeur des 26 et 27 Février 2010 :

1. Restructuration de la pyramide fédérale du secteur féminin (182 équipes)
2. Règle de participation dans les compétitions fédérales
3. Centre de formation de LFB (obligations, agrément, compétition, bonus/malus).
4. Centre de formation de LDB (NF1) (obligations, label, compétition, bonus/malus).
5. Participation financière à la formation et péréquation.
6. Catégorie cadette (2 ans) et championnat de France cadette.
7. Double Licence « Haut-Niveau »: Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral donne son accord à Jean-Pierre SIUTAT et Thierry BALESTRIERE pour que ce premier projet soit exposé aux Présidents de clubs de LFB et NF1 et soit représenté au Bureau Fédéral du 5 Février 2010.

3. Pôle 4.

- **Label Club Formateur** : Présentation de la procédure d'inscription informatique.

Jean-Jacques KRIEF fait une démonstration du document informatique d'inscription pour le Label Club Formateur. Ce document est composé de 3 pages et de 10 onglets. Il sera possible d'enregistrer le dossier en plusieurs étapes, car beaucoup de champs sont à renseigner et à compléter. En fonction des réponses données et des champs complétés, le calcul des points se fait automatiquement. La validation du Comité, puis de la Ligue est nécessaire.

La présentation du document définitif sera faite lors du Bureau Fédéral du 5 Février 2010 par Bernard GAVA et Jean-Jacques KRIEF, pour validation. Le Label Club Formateur sera ensuite lancé officiellement sur le site internet de la FFBB.

- **Point sur les Championnats de France Jeunes.**

Partant du postulat que la catégorie Cadets/Cadettes serait ramenée à 2 ans, Pierre COLLOMB expose la problématique de la création d'un championnat Junior, pour les masculins et les féminines sur 3 années d'âge. Il faudra déterminer le nom de la catégorie, les équipes susceptibles d'y évoluer (équipes de club élargies, par exemple), ainsi que la formule du futur championnat. Ce projet pourrait rejoindre d'autres axes de la politique fédérale qui sont en cours. De nombreuses questions techniques et réglementaires seront à prendre en considération.

Pierre COLLOMB expose aux membres le premier bilan de l'analyse du questionnaire sur le Championnat de France Jeunes et des travaux du groupe de travail sur la "Réforme des Championnats de France Jeunes". A ce jour, 16 Ligues, 73 clubs et 30 CTS / CTF ont répondu. Il faut cependant se poser la bonne question et savoir ce que l'on attend d'un Championnat de France Jeunes : la première finalité est sportive, la seconde serait de développement.

Yvan MAININI rappelle qu'à l'origine, il était question d'obliger, au travers du Cahier des Charges qu'il faut remplir, les clubs à se structurer, pour s'inscrire dans la pérennité et dans la durée. Force est de constater que les meilleures équipes de cadets évoluent bien dans ce championnat.

Jean-Pierre HUNCKLER pense qu'une étude pourrait être faite pour l'attribution des cinq ou six dernières places.

Marie-Noëlle SERVAGE demande si une étude a été effectuée entre le classement de départ (nombre de points) et le classement à la fin de la saison sportive.

Une étude sera menée conjointement avec la Commission Technique et Pierre COLLOMB fera une nouvelle présentation au Bureau Fédéral du 5 Février 2010.

4. Administration Générale

- **Premières orientations budgétaires.**

Rémy GAUTRON informe que l'exercice en cours ne posera pas de problème. Concernant les orientations budgétaires pour la saison prochaine, il faudra composer avec la légère augmentation des charges de personnel et des immobilisations (achat des nouveaux locaux).

Il propose de faire une réévaluation de l'aide apportée aux Zones qui était quasiment identique depuis une dizaine d'années. Il fera une présentation précise au Bureau Fédéral du 5 Février 2010.

- **Agents Sportifs :**

- a) Sanctions

Roselyne BIENVENU rappelle qu'une altercation a eu lieu lors d'une rencontre entre un Agent Sportif et l'Assistant d'un autre Agent Sportif. La Commission des Agents Sportifs a ouvert une enquête et une audition des principaux acteurs par un groupe composé de Roselyne BIENVENU, Clément SOURIOUX et Christophe ZAJAC, aura lieu avant le Comité Directeur des 26 et 27 Février 2010.

- b) Réglementation (FIBA).

Roselyne BIENVENU : afin d'aboutir à une harmonisation la FIBA a proposé de commenter notre règlement et d'adresser ses commentaires à la Commission des Agents Sportifs avant sa réunion du 27 janvier prochain. Un projet de règlement sera transmis à la Commission Fédérale Juridique pour le Comité Directeur des 26 et 27 Février 2010.

L'arrêté du 26 novembre 2009 est venu préciser la liberté d'établissement des agents sportifs ressortissants des pays de l'UE/EEE. Des modifications du règlement agent sportif FFBB seront proposées à la Commission Fédérale Juridique pour le Comité Directeur des 26 et 27 Février 2010.

Frédéric FORTÉ demande à la Commission des Agents Sportifs d'étudier le cas des joueurs américains qui changent d'agent sportif durant une même saison, et l'imbroglie qui est consécutif à ce changement.

- **Avis sur dossier médical.**

Jean-Yves GUINCESTRE rappelle qu'une jeune joueuse avait reçu un avis de contre indication formelle à la pratique du Basketball en compétition. Ses parents l'ont envoyée aux Etats-Unis afin de pratiquer de nouveaux examens qui semblaient être différents des premiers résultats. Deux médecins experts ont été désignés (un du choix de la famille, l'autre par la COMED), et à la lecture des résultats, Jean-Yves GUINCESTRE propose de maintenir la décision de prononcer une contre indication formelle et définitive à la pratique du Basketball en compétition pour cette joueuse.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- **Point sur la situation du Stade Clermontois Omnisport.**

Yvan MAININI a reçu un courrier de Mme Anna AUBOIS, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Auvergne, concernant la dette du club du SCAB 63. Il soumet à l'approbation des membres le courrier qui sera envoyé dès lundi, rappelant que lors de sa réunion du 1^{er} Juillet 2009, le Bureau Fédéral avait donné son accord pour le transfert des droits sportifs en Championnat de France Jeunes sous réserve de l'accord du liquidateur ainsi que le paiement des sommes dues auprès du Comité Départemental, de la Ligue Régionale, de la Fédération Française de Basket et autres organismes sociaux.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- **Evolution du Statut de l'Entraîneur.**

Yvan MAININI informe qu'il a reçu les représentants du SCB qui lui ont fait part de leur souhait d'être associés aux travaux de la Commission Technique sur les évolutions du Statut de l'Entraîneur.

Il propose à la Commission Technique de les recevoir afin d'étudier leurs questions et observations.

5. Questions diverses.

Jean-Pierre HUNCKLER propose les candidatures reçues pour l'organisation des tournois des Equipes de France Masculine et Féminine, pour la campagne de préparation de leur Championnat du Monde respectif :

Equipe de France Féminine :

- Equipe de France Féminine A, Tournoi du 9 au 11 Septembre 2010, 4 pré-candidatures reçues.

Le Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, souhaite confier l'organisation de ce Tournoi à la Ligue du Nord/Pas de Calais (Villeneuve d'Ascq).

- Equipe de France Féminine A, Tournoi du 16 au 18 Septembre 2010, 2 pré-candidatures reçues.

Le Bureau Fédéral souhaite que FBO effectue une étude budgétaire sur l'organisation de ce tournoi. La décision sera prise lors du Bureau Fédéral du 5 Février 2010.

- Equipe de France Masculine A, Tournoi du 22 au 24 Août 2010 : la proposition est d'organiser ce tournoi à Villeurbanne, de la même façon qu'à Pau la saison passée (organisation locale et FFBB).

Le Bureau Fédéral souhaite que FBO effectue une étude budgétaire sur l'organisation de ce tournoi. La décision sera prise lors du Bureau Fédéral du 5 Février 2010.

Marie-Noëlle SERVAGE informe que le Mailing Clubs doit être envoyé courant Janvier.

A ce jour, elle n'a reçu qu'une seule candidature pour l'organisation de l'Assemblée Générale de la FFBB en Juin 2011.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 5 Février 2010 à Paris.